



DES ARBRES DANS MON JARDIN

Plantez des arbres dans votre jardin ou celui de votre immeuble

La Mairie de Paris offre des arbres aux Parisiennes et Parisiens pour contribuer à l'enrichissement du patrimoine arboré de la capitale. Vous souhaitez participer ?

1 Vous désirez :

- planter des arbres dans un espace de pleine terre ou sur dalle ;
- remplacer des arbres abattus ;
- bénéficier d'arbres en pots.

2 Vous obtenez l'accord de l'organe décisionnaire compétent (propriétaire, syndic, bailleur...).

3 Les services techniques de la Mairie de Paris visitent le site pour vérifier la faisabilité et choisir les essences avec vous.

4 Dès que la saison le permet, la Mairie de Paris effectue les plantations.

5 Une fois vos arbres plantés, partagez les photos sur **vegetalisons.paris** !



Demandez vos arbres depuis votre smartphone en scannant ce QR code.

Plus d'info et formulaire en ligne sur www.paris.fr/arbres



WWW.VEGETALISONS.PARIS



La plateforme participative des végétaliseurs de Paris pour découvrir les projets près de chez vous, présenter le vôtre et échanger astuces, questions et bons plans...